

Consortium de Solidarité avec Madagascar

.

>13. Communiqué du 22 juin 2012. LA POPULATION : ACTEUR SOUVERAIN DU PROCESSUS DE VÉRITÉ RÉCONCILIATION À MADAGASCAR

- Société civile de Madagascar / Plateformes et réseaux - > 02. CCOC_Collectif des citoyens et des organisations citoyennes -



Publication le lundi 9 juillet 2012

Fichier PDF créé le vendredi 17 août 2018

**Communiqué du CCOC du 22 juin 2012 LA POPULATION : ACTEUR SOUVERAIN DU PROCESSUS DE VÉRITÉ
RÉCONCILIATION À MADAGASCAR**

Nous sommes tous conscients que se réconcilier est impérieux à l'heure actuelle pour le pays. Le retour cyclique des crises à Madagascar démontre un malaise profond qui révèle un fossé entre différentes couches de la société mais aussi l'inadéquation du système actuel à la construction d'une véritable Nation Malagasy. Aussi, si nous voulons mettre un terme définitif aux crises et construire un avenir commun et un Vivre Ensemble, une mise à plat de tous ces clivages et différends à travers un processus de réconciliation doit être entreprise dès maintenant.

QUI DOIT ON RECONCILIER ?

Cette crise a montré la nécessité de :

Réconcilier le Malagasy avec ses valeurs, sa langue et son Histoire

*la prise de pouvoir anticonstitutionnelle, source de la crise actuelle, a mis à mal les valeurs fondamentales qui régissent la société et le Vivre Ensemble (Fihavanana, respect entre les citoyens, respect de la vie humaine), ce qui explique la montée de l'insécurité et de la violence ;

*Des points de notre Histoire lointaine et proche restent sombres, handicapent ainsi la mise en place d'un climat serein et apaisé et empêchent la construction d'un avenir commun (&1975, 1991, 2002, 2009&) ;

*De même, l'histoire officielle actuelle renie des pans d'histoires régionales, empêchant ainsi une appropriation collective de celle-ci ;

Réconcilier les ethnies et castes : consolider le vivre ensemble des ethnies de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud !

Réconcilier la population avec les gouvernants et la classe politique dans son intégralité : non - respect du rôle de politicien envers la population ; manque de redevabilité sociale ; absence d'humilité ; appropriation des patrimoines et ressources publiques ; perte de confiance de la population envers la classe politique considérée comme inutile ;

Réconcilier les politiciens entre eux : pas de respect de l'autre ; pas de respect de la parole donnée.

COMMENT ? RESTAURATION DE LA CONFIANCE COMME PREALABLE

La Réconciliation Nationale est un processus de longue haleine mais qu'il est primordial de commencer dès maintenant pour initier le climat d'apaisement nécessaire pour sortir définitivement de la crise et pour ne pas y retomber (cf exemple du Mali).

Pour que les individus ou les entités puissent se réconcilier, il est nécessaire que la confiance soit réinstaurée entre les parties. Cette confiance, qui lèvera tout doute, toute suspicion, toute perception d'insécurité et de peur, ne peut se réinstaurer que dans :

La reconnaissance de ce qui s'est produit, c'est à-dire la reconnaissance de la vérité sur les dérives, les abus et les exactions de toutes sortes sur les personnes et les biens publics commis par les dirigeants successifs et responsables

*L'établissement de la responsabilité de chacun ; *La reconnaissance de leurs torts par les coupables ; *La fixation des compensations ; *L'assurance que ce qui s'est passé ne se reproduira plus ; *L'arrêt de tout abus de pouvoir et de l'impunité face aux diverses dérives ;

La restauration d'une vraie justice est impérative, que l'on peut envisager au-delà des tribunaux traditionnels.

Ainsi, la commission chargée de la Réconciliation Nationale devra :

*Faire la lumière sur tous les conflits à travers des enquêtes indépendantes ; *Établir la responsabilité de chacun ; *Appeler les coupables à reconnaître leurs fautes ; *Ne pas accorder le pardon à ceux qui refuseront d'adhérer au processus de réconciliation ; *Fixer les modalités de compensations que les coupables devront acquitter ; *Déclarer publiquement que tout contrevenant à la Loi sera désormais sanctionné ; *Initier les réflexions sur le système adéquat au Malagasy.

LA POPULATION : Acteur souverain de la réconciliation et de la cohésion sociale

Quelles que soient les situations, les crises, les changements qu'un pays est amené à vivre ou à subir, les hommes et les femmes qui le composent sont prioritairement ceux qui les initient ou les subissent, tout simplement parce que c'est sur la population que tous les actes et actions politiques ont, directement ou indirectement, le plus d'impact.

A Madagascar, plus qu'ailleurs, d'une part :

*C'est la mobilisation de la population qui a favorisé le départ des présidents lors des différentes crises que le pays a connues depuis 1972 ; *C'est la population qui subit directement les conséquences de la mal-gouvernance, cause principale de ces crises, notamment celle qui perdure depuis trois années.

D'autre part, c'est la population qui constitue l'électorat qui « décide » celle ou celui, ceux qui vont gouverner.

Ainsi, la population est, fondamentalement, celle qui est à la fois l'objet et le centre de tout acte citoyen ou politique.

Ce ne sont pas des groupes de citoyens politiques/économiques/sociaux) ou des élites qui pourront à nouveau relever le pays mais la population toute entière : c'est elle qui peut garantir, à travers la prise de responsabilité de chacun, que les décisions prises sont effectivement le reflet des aspirations de la majorité.

La population est le 1er acteur majeur dans cette restauration de la confiance : pour que la Réconciliation Nationale ait véritablement une force morale et exécutoire, la population doit impérativement se l'approprier et soutenir le processus.

Pour le CCOC,

Lily RAZAFIMBELO Faraniaina PIERRE BERNARD Hony RADERT Jean Pierre RAKOTOFIRINGA